

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

W21-834585

AB91544

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 6069

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 631,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 06/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/01/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/11/2024	consultation	2000	2000	
12/11/2024	consultation	4000	4000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARLAZ SARLAZ 40 Lot Smeralda Lissat Casablanca Tunisie : 05 22 65 20 07	26/11/24	06/11/24 Total = 210,00
	27/11/24	T = 270,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

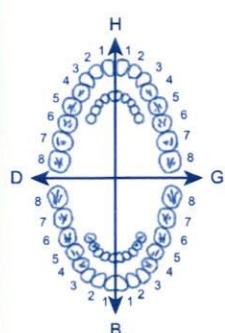
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Douleurs et fièvre

Dès 27 kg

BIOTIC PLUS 1 g/125 mg
Poudre pour suspension buvable en sachet
Boîte de 12 sachets P.P.V.: 35,00 DH
6 118000 191735

LOT : 5327
PER : 12 - 25
P.P.V : 10 DH 20

للدكتورة ماجدة بنبيه

الطب العا

الفحص بالصدو

طبية سابقا بالمستش

دار البيضاء في : 06/07/2004
Casablanca le :

HARAKATE FATIMA ZAHRA

06/07

- Bieliz 500g les 1g buse 1g
1L + 500g

49 2. - J. SARLA-U 500g les 1g buse 1g
1401 lot Smirada Lissasfa +
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

52 2. - De hup 500g les 1g buse 1g
1L + 500g

51. - Pr. by Jbel Michlifen 500g les 1g buse 1g
1401 lot Smirada Lissasfa +
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

Dr. Majda BENBOUJIDA
Médecin Généraliste
Av. Atlas Rue Jbel Michlifen
N°318 Lissasfa 1 Casablanca
Tél.: 05 22 65 05 35

4412

- Difal



+ g

+

~~Dr. Majda BENBOUJIDA
Médecin Généraliste
Atlas Rue Jbel Michifen
N°318 Lissafa Casablanca
Tél: 05 22 65 05 35~~

Dr. Majda BENBOUJIDA
Médecin Généraliste
Atlas Rue Jbel Michifen
N°318 Lissafa Casablanca
Tél: 05 22 65 05 35

2M



22 65 05 35
Atlas Rue Jbel Michifen
N°318 Lissafa Casablanca
Majda BENBOUJIDA
Médecin Généraliste

1061

Docteur Majda Benboujida

Médecin Généraliste

Echographie Générale

Ancienne interne des hôpitaux



الدكتورة ماجدة بنبرجيدة

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيبة سابقاً بالمستشفيات

Casablanca le :

12/01/2024

الدار البيضاء في:

HARAKATE FRATIMA ZAHRA

220,00

- Aspirine S.V.

Max 1 cucl

x 3

3

- Paracétamol S.V.

500

+ 1

6,00

- KIN Griseofulv

S.V.

+ 2

270,00

~~PHARMACEUTIQUE
SA. AL-ALI
140 Lot S. Al-ALI
Casablanca
Tél: 05 22 65 20 07
Fax: 05 22 65 20 07~~

*Dr. Majda BENBOUJIDA
Médecin Généraliste
Av. Atlas Rue Jbel Michlif
N°318 Lissasfa 1 Casablanca
Tél.: 05 22 65 05 35*

شارع الأطلس، زنقة جبل ميشلين رقم 318 - ليساسفة 1 (أمام سوق القصب) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 65 05 35
Avenue Atlas, Rue Jabal Michlif, N° 318 - Lissasfa 1 - Casablanca - Tél. : 05 22 65 05 35



8 032578 477337

Lot: 220998

À consommer
avant le:

PPC: 79,00 DH

~~12/2025~~

۱۰۰ د.ج 500

122,70

246400030-04